



Extrait du Presse-toi à gauche !

[http://www.pressegauche.org/Convention-collective-bafouee-sur-la-Cote-Nord-Les-employe-es-municipaux-de](http://www.pressegauche.org/Convention-collective-bafouee-sur-la-Cote-Nord-Les-employe-es-municipaux-de-Port-Cartier)

# **Convention collective bafouée sur la Côte-Nord - Les employé-es municipaux de Port-Cartier dénoncent l'attitude autoritaire de la maire au conseil municipal (CSN)**

Date de mise en ligne : mardi 29 août 2017

- Communiqués -

---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**PORT-CARTIER, QC, le 29 août 2017 - Lundi soir dernier, plusieurs dizaines de membres du Syndicat national des employés de la Ville de Port-Cartier - CSN ont pris part à la réunion du conseil municipal qui se tenait à l'hôtel de ville. Vêtus de chandails sur lesquels on pouvait lire « Jouer dans les horaires pour rien, ça coûte cher aux citoyens », les manifestants tenaient à exprimer leur vive opposition à la décision de la mairesse Violaine Doyle de créer dès l'automne un quart de travail de soir. Cette mesure, qui contrevient à la convention collective, vient chambouler les horaires de travail de dizaines de cols bleus de la Ville de Port-Cartier.**

« Une convention collective, c'est un contrat. Nous, les employé-es de Port-Cartier, on respecte nos engagements ; la Ville doit faire de même », a lancé Nelson Coulombe, président du syndicat. « Il y en a parmi nous qui ont des obligations personnelles. Un horaire de soir, ça te bousille une vie de famille ! »

La mairesse explique sa décision en alléguant que cette mesure permettra de réduire les heures supplémentaires et d'ainsi réaliser des économies substantielles pour la ville. « Cette explication ne tient pas la route. Les heures supplémentaires, par exemple pour le ramassage de la neige, peuvent se faire à n'importe quel moment. On ne décide pas de l'heure des tempêtes... C'est une mesure insensée, autant pour les travailleuses et les travailleurs que pour la population de Port-Cartier », a ajouté Guillaume Tremblay, président du Conseil central Côte-Nord (CCCN-CSN), qui a pris la parole lors du conseil municipal.

Il semble que la décision de Mme Doyle ne soit pas très populaire, même au sein des cadres de la municipalité. Plusieurs contremaîtres aux travaux publics ont d'ailleurs exprimé leur dissension sur cette mesure qu'ils considèrent comme inutile et sans fondement.

Lundi soir, lors de la rencontre du conseil municipal, la mairesse a invité le syndicat à trouver des solutions de rechange qui atteignent ses objectifs budgétaires. C'est un changement d'attitude important, puisque jusqu'à hier, l'horaire de soir était la seule option qu'elle acceptait de discuter. Cette volte-face de la mairesse encourage les employé-es à maintenir la mobilisation. Ils mèneront d'autres actions de visibilité au cours des prochains jours et des prochaines semaines. « C'est important pour nous que les citoyens de Port-Cartier reçoivent toute l'information. C'est pour eux que nous travaillons et nous ne laisserons pas la mairesse tenter de justifier cette décision par des affirmations qui ne reflètent pas la réalité », a conclu Nelson Coulombe.